

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE DE LA JUSTICE

Direction des services judiciaires  
Sous-direction des ressources humaines de la magistrature  
Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales

Paris, le 06 mai 2019  
Circulaire  Note

*Date de l'application : immédiate*

N° téléphone : 01.70.22.92.43

Courriel : [rhm2.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr](mailto:rhm2.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr)

**LA GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE**

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation  
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et messieurs les premiers présidents des cours d'appel  
Mesdames et messieurs les procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint Pierre et Miquelon  
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Madame la Secrétaire Générale

Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice  
Mesdames et messieurs les directeurs de l'administration centrale

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature  
Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

**POUR ATTRIBUTION**

Note N° : SJ-19-152/RHM2/06-05-2019

Référence de classement :

Mots clés : Ecole nationale de la magistrature – Jury des concours d'accès 2019

Titre détaillé : **Arrêté rectificatif compositions du jury des trois concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature (session 2019)**

Texte(s) source(s) : - Décret n°72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'Ecole nationale de la magistrature

Texte(s) abrogé(s) :

Publication : non  si oui B.O  J.O

Diffusion : INTERNET  INTRANET  – Permanente  – temporaire  jusqu'au : 31 mars 2020

**MODALITES DE DIFFUSION**

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) : Cette note proprement dite et une annexe.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris, le 06 MAI 2019

DIRECTION  
DES SERVICES JUDICIAIRES

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DE LA MAGISTRATURE

Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales  
RHM2

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation  
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel  
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint Pierre et Miquelon  
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Madame la Secrétaire Générale  
Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice  
Mesdames et Messieurs les directeurs de l'administration centrale

Monsieur le directeur de l'École nationale de la magistrature  
Monsieur le directeur de l'École nationale des greffes

**Objet :** Composition du jury des trois concours d'accès à l'École nationale de la magistrature – session 2019.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information la copie de l'arrêté fixant la composition du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (session 2019).

Le directeur des services judiciaires

Peimane GHALEH-MARZBAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la Justice

---

**Arrêté du 15 mars 2019  
portant nomination des président et membres du jury des premier, deuxième et troisième  
concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (session 2019)**

Dans l'arrêté du 15 mars 2019 portant nomination des présidents et membres du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (session 2019), les mots : « du 14 décembre 2017 portant ouverture au titre de l'année 2018 » sont remplacés par les mots : « du 7 décembre 2018 portant ouverture au titre de l'année 2019 »